

ARIA ALSACE

Maison de l'Entreprise

Espace Européen de l'Entreprise

27 avenue de l'Europe - 67300 Schiltigheim

CS 60015 - 67014 Strasbourg Cedex

Tél. : 03 88 35 40 63 Fax : 03 88 35 12 68

Grande distribution Coop Alsace soutient les producteurs locaux

Les entreprises alsaciennes de l'agroalimentaire de l'Aria seront mises en valeur dans les rayons de l'enseigne régionale. En pleine réforme de la loi Galland, ce partenariat signé récemment à Obernai va à contre-courant des relations entre fournisseurs et distributeurs.

Le groupe Coop Alsace a signé un partenariat avec l'association régionale des industriels de l'alimentaire (Aria), dans son plus récent hypermarché, à Obernai. La philosophie de ce pacte de trois ans est simple : donner toutes leurs chances aux fournisseurs régionaux face aux grandes marques internationales. Un label nommé « D'Alsace, naturellement ! » accentue la visibilité des produits locaux dans les rayons. Les deux partis comptent sur les clients pour faire le choix de la proximité.

Solidarité économique

« Pour nous, il ne s'agit pas seulement d'un échange commercial, mais de montrer l'importance de la solidarité économique dans notre région, déclare Yves Zehr, président-directeur général de Coop Alsace. C'est notre commerce équitable : en achetant « local », nous aidons nos emplois. » Avec cette opération, l'enseigne régionale, qui dispose d'un réseau de 220 magasins ainsi que des filières de charcuterie et de découpe de viande à Reichstett, concrétise la convention signée le mois dernier entre l'Aria et la

Fédération du commerce et de la distribution (FCD-Alsace).

Ce coup de pouce d'un distributeur à ses fournisseurs se distingue particulièrement dans le contexte actuel. Le projet de loi Chatel sur la consommation qui réforme la loi Galland (loi qui régissait actuellement leurs relations) est en débat au Parlement. Pour le client, le résultat devrait être des prix moins élevés. Mais les PME de l'Aria s'inquiètent de la répercussion intégrale des marges arrières, ces commissions données par les fournisseurs aux grandes surfaces, sur les prix de vente au consommateur.

« Nous craignons de ne pas avoir les moyens de négocier avec les grands distributeurs, explique Manou Heitzmann-Masseiez, présidente de l'Aria. Nous sommes pour le maintien de la suprématie des conditions générales de vente sur les conditions d'achat, il y va de l'avenir de nos entreprises. »

Un avis partagé par Yves Zehr. « Les grands distributeurs ne pourront pas baisser le prix des grandes marques internationales. Ils vont alors développer leurs marques de distributeur, les MDD, qui sont plus rentables. Ce qui va réduire d'autant la place allouée aux produits plus régionaux sur les rayons. » Avec « D'Alsace, naturellement ! », les industriels alsaciens de l'agroalimentaire échappent à ce sort sur le marché régional. Lancement officiel du label le mois prochain.

Sailesh Gya

L'ALSACE 08/12/07